

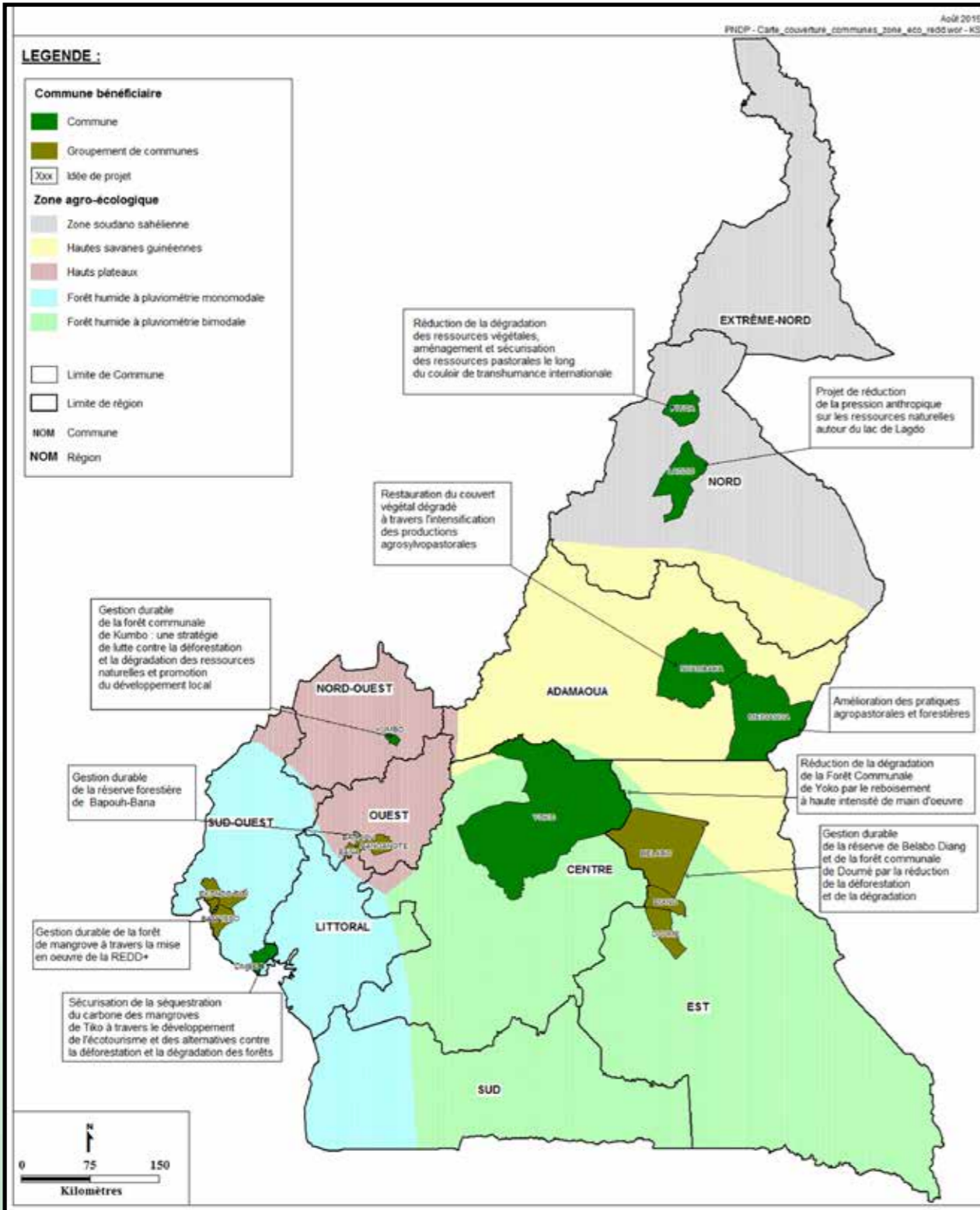


Programme National de Développement Participatif
Communes couvertes par zone agro-écologique
dans le cadre de la composante REDD+



Programme National de Développement Participatif

Composante REDD+ du PNDP



B.P. 660 Yaoundé • Tél. : +237 222 213 664 • 222 213 665
E-mail : pndp@pndp.org • pndp_cameroun@yahoo.fr
Site web : www.pndp.org

Avec le soutien de :



Contexte et objectif

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est l'un des outils opérationnels du gouvernement camerounais pour l'appui au processus progressif de décentralisation. Il vise entre autres à définir et à mettre en œuvre des mécanismes pour responsabiliser les communautés à la base et leurs Collectivités Territoriales Décentralisées afin de les rendre actrices de leur propre développement.

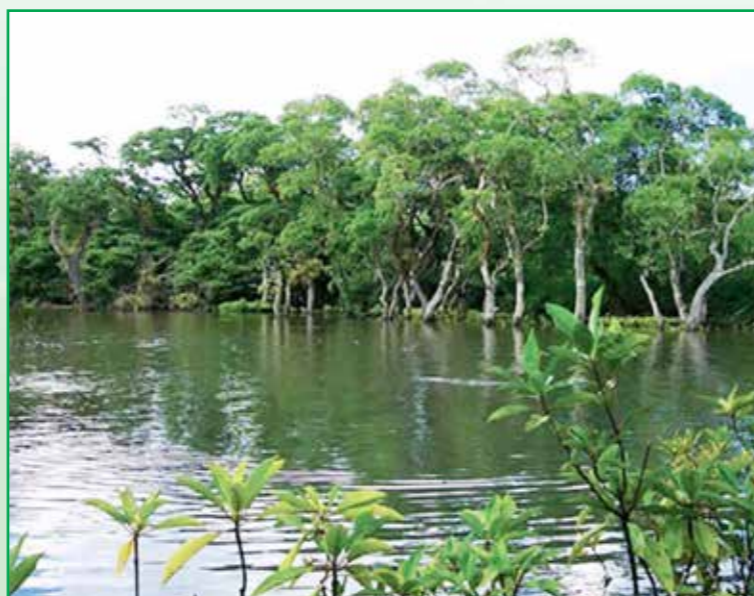


Dans le cadre de la mise en œuvre des financements du deuxième C2D dédiés au PNDP, une composante visant la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts « REDD+ » est en cours de mise en œuvre.

Lancé officiellement le 14 février 2014 par le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du développement Durable (MINEPDED), la composante REDD+ a pour finalité de contribuer à la stratégie nationale REDD+ pilotée par le MINEPDED à travers la mise en œuvre de cinq (05) projets pilotes (inter) communaux REDD+ dans cinq (05) zones agro-écologiques du Cameroun.

Principaux résultats

1. Dix (10) Notes d'Idées de Projets (NIP) sont disponibles et approuvées ;
2. Cinq (05) projets (inter) communaux REDD+ sont sélectionnés et mis en œuvre dans toutes les zones agro-écologiques du Cameroun ;
3. La Coordination Nationale, les Coordinations Régionales, les Comités Techniques Départementaux et les Plateformes Locales de gestion des conflits, prévus dans le Readiness Proposal Project (R-PP), sont appuyés par le PNDP ;
4. Les résultats et leçons apprises du projet sont connus, capitalisés et diffusés au niveau national, sous régional et international.



Bénéficiaires

1. **Les communes ou groupement de communes porteurs de projet :**

- La Commune de Yoko et le Groupement de Communes Belabo – Doumé – Diang pour la zone agro-écologique de forêt humide à pluviométrie bimodale ;
- Le Groupement de Communes Ekondo-Titi – Bamusso et la Commune de Tiko pour la zone agro-écologique de forêt humide à pluviométrie monomodale ;
- La Commune de Nyambaka et la Commune de Meiganga pour la zone agro-écologique de haute savane guinéenne ;
- La Commune de Kumbo et le Groupement de Communes Bangangté – Bangou – Bana pour la zone agro-écologique des hauts plateaux ;
- La Commune de Lagdo et la Commune de Pitoa pour la zone agro-écologique soudano-sahélienne.

2. **Les organismes d'appui local ;**
3. **Les ministères sectoriels et le PNDP ;**
4. **Les services déconcentrés de la Coordination Nationale REDD+.**

Dispositif institutionnel de mise en œuvre

- **National**
 - Cellule Nationale de Coordination du PNDP
 - Coordination Nationale REDD+ ;
 - Comité de Pilotage REDD+.
- **Régional**
 - Cellule Régionale de Coordination PNDP ;
 - Coordination Régionale REDD+.
- **Local**
 - Communes ;
 - Comités Techniques Départementaux ;
 - Plateformes Locales.



Partenaires

Le MINEPDED à travers la Coordination Nationale REDD+ et ses démembrés, le MINFOF, la GIZ, l'ANAFOR, le REPPACC, etc.

Financement et durée

Agence Française de Développement (AFD) à travers les fonds C2D à hauteur de trois (3) millions d'euros pour une durée de trente (30) mois.

